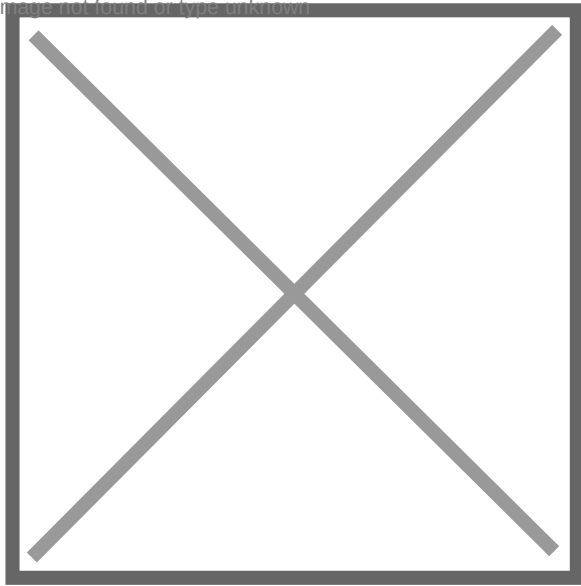


Image not found or type unknown



Mon ex a la garde et je voudrai la gard

Par **doux**, le **29/04/2012 à 16:33**

Bonjour, mon ex concubine a la garde de notre enfant, je fais appel. Voila il se trouve que notre enfant a 3 ans et il m'a fait des révélations extrêmement inquiétantes, il se plaint que son beau père le frappe et il ne veut plus retourner chez sa maman. J'en ai parlé à sa maman, mais dans son regard, je vois qu'elle ment. Qui peut m'aider? URGENT.

Par **pat76**, le **29/04/2012 à 17:53**

Bonjourrrrrrr Vous allez voir le juge des affaires familiales pour lui expliquer la situation.

Par **cocotte1003**, le **29/04/2012 à 18:14**

Bonjour si votre enfant a des problèmes, il faudrait qu'il voit un psychologue pour enfant afin de s'exprimer, le médecin pourra vous faire un certificat pour le JAF, cordialement